Le Bureau de Paris de l'Union des Arts Plastiques est solidaire des revendications des travailleurs et des étudiants.

Numéro d'inventaire : 1979.31550.10
Type de document : affiche
Éditeur : Bureau de Paris de l'Union des Arts Plastiques (Paris)
Date de création : 1968
Description : Impression bleue sur papier blanc. Pliure.
Mesures : hauteur : 619 mm ; largeur : 468 mm
Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants
Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)
Filière : aucune
Niveau : aucun
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français

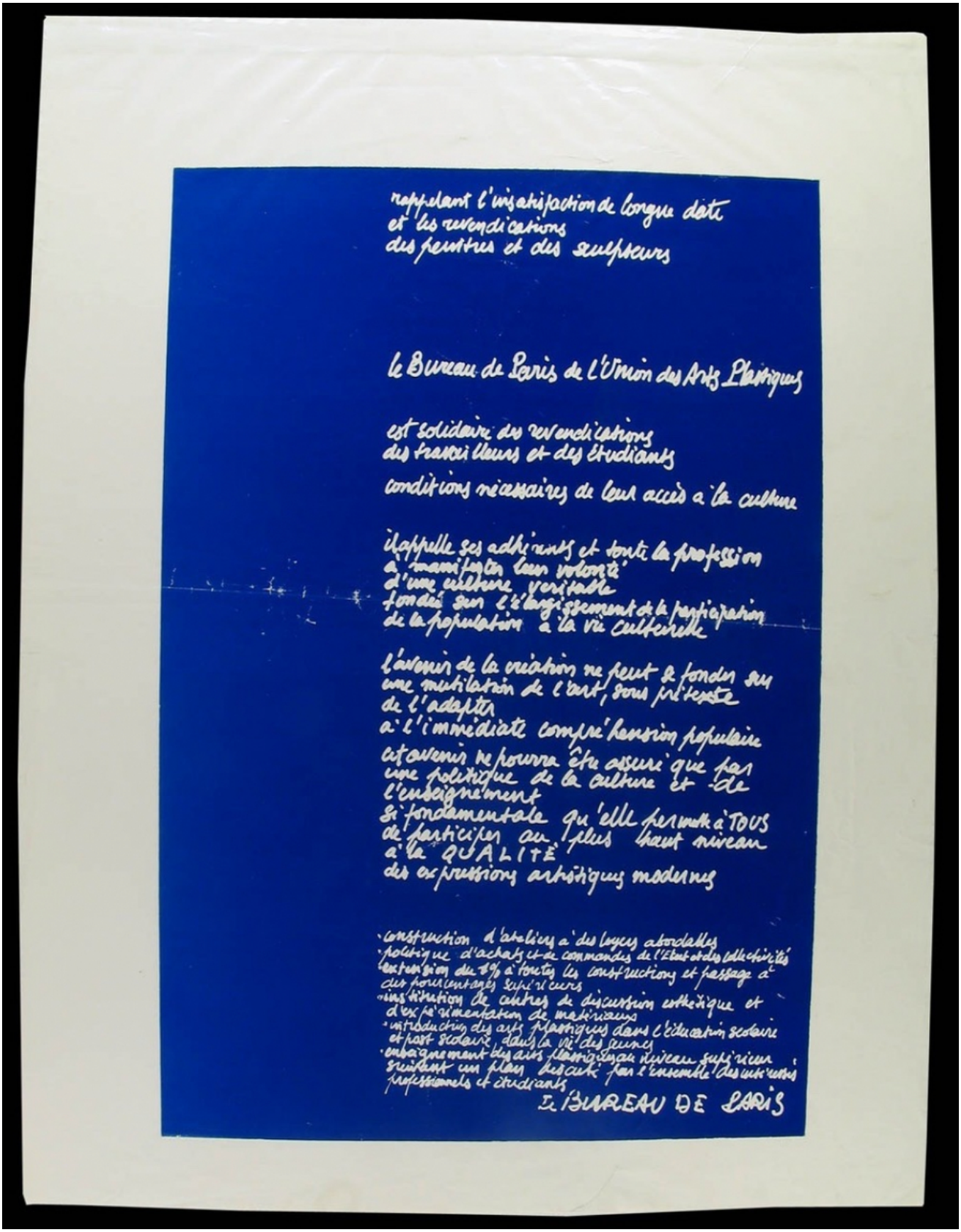

rappelant l'insatisfaction de longue date
et les revendications
des peintres et des sculpteurs

le Bureau de Paris de l'Union des Arts Plastiques

est solidaire des revendications
des travailleurs et des étudiants
conditions nécessaires de leur accès à la culture

il appelle ses adhérents et toute la profession
à manifester leur volonté
d'une culture véritable
fondée sur l'élargissement de la participation
de la population à la vie culturelle

l'avenir de la création ne peut se fonder sur
une mutilation de l'art, sous prétexte
de l'adapter
à l'immédiate compréhension populaire
cet avenir ne pourra être assuré que par
une politique de la culture et de
l'enseignement
si fondamentale qu'elle permette à TOUS
de participer au plus haut niveau
à la QUALITÉ
des expressions artistiques modernes

- construction d'ateliers à des loyers abordables
- politique d'achats et de commandes de l'État et des collectivités
extension du 1% à toutes les constructions et passage à
des pourcentages supérieurs
- institution de centres de discussion esthétique et
d'expérimentation de matériaux
- introduction des arts plastiques dans l'éducation scolaire
et post scolaire, dans la vie des jeunes
- enseignement des arts plastiques au niveau supérieur
suivant un plan discuté par l'ensemble des intervenants
professionnels et étudiants

Le BUREAU DE PARIS